

5 bonnes raisons de parier sur l'accompagnement du secteur public lorsque l'on est entrepreneur

Se faire accompagner par un organisme régional lorsque l'on est entrepreneur peut se révéler un véritable atout dans le développement de son entreprise. La Chambre de Commerce et d'Industrie de la région Paris Île-de-France, intervient dans plusieurs domaines liés à la vie économique et à la vie de l'entreprise. Mais comment accompagne t-elle les entrepreneurs qui viennent frapper à sa porte, et pour quelles raisons les chefs d'entreprise l'a sollicité t-elle ?

Temps de lecture : minute

20 avril 2018

Lorsque l'on est chef d'entreprise ou un tout jeune entrepreneur, se tourner vers la CCI n'est peut-être pas forcément la première idée qui vous vient à l'esprit. Pourtant, avec 87% d'entreprises satisfaites des actions et des prestations de la CCI, et lorsque l'on sait que 3 entreprises sur 4 ont atteint leurs objectifs initiaux suites aux recommandations de l'établissement public, la proposition devient tout de suite plus alléchante. Et oui, loin de cette image légèrement poussiéreuse, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région Paris Île-de-France fait partie des organismes sur lesquels parier en termes d'accompagnement.

Accompagner les entreprises dans leur développement, les aider à se construire, les conseiller et représenter leurs intérêts auprès des pouvoirs publics, autant de missions portées par les Chambres de Commerce et

d'Industrie régionales. Mais comment travaille t-on avec la CCI ? Et à quel moment dans la vie de l'entreprise est-il judicieux de s'adresser à ses services ? Autant de questions que nous avons posé à trois entrepreneurs : Matthieu d'Epenoux (Cocktailgames), Cyrille Pierron (CPIM Invest), et Julien Le Goff (Bo Biclou), chacun ayant bénéficié de l'expertise de la CCI Île-de-France, afin de bien comprendre le rôle de la CCI auprès des entrepreneurs et startups françaises.

1. Cesser de penser que seule la nuit porte conseil

Entrer en contact avec un organisme comme la Chambre de Commerce et d'Industrie peut se faire à n'importe quel moment du développement de l'entreprise en question. Au début, pour penser le projet, le faire évoluer, ou bien à un stade beaucoup avancé avec des questionnements qui relèvent d'une expertise plus spécifique. Pour Julien Le Goff, dirigeant de Bo Biclou, la prise de conseil s'est faite au tout début de la concrétisation de son projet entrepreneurial, *"j'ai pris contact avec la CCI Île-de-France au moment de la création de mon entreprise pour faire mûrir le projet, formaliser, organiser mes idées et structurer les plans financiers et juridiques"*.

Être accompagné par une personne dédiée au projet est bien évidemment nécessaire pour un suivi totalement adapté aux besoins de l'entreprise ou de la startup. Pour Mathieu, la relation a débuté lors de la réalisation d'un audit de l'entreprise CPIM par la CCI. *"Des interlocuteurs très réactifs et qui se battent corps et âmes pour les PME"* selon lui, c'est un peu ce que viennent chercher les entrepreneurs ou peut-être ce qu'ils sont surpris de trouver en s'adressant à un établissement public.

2. Osez échanger avec ses pairs

La Chambre de Commerce et d'Industrie propose différentes prestations, parmi elles, "le réseau Plato" un service qui permet de fédérer par le biais de réunions mensuelles, plusieurs entreprises rassemblées autour d'une problématique particulière. Cette initiative permet de rencontrer d'autres chefs d'entreprise qui passent ou sont passés par des situations similaires et peuvent ainsi échanger autour de ces sujets.

"L'idée c'est qu'avec le groupe et sur une période de deux ans vont être travaillées des thématiques qui ont été choisies par tous" nous explique Matthieu d'Epenoux, qui en est aujourd'hui à la participation de son quatrième Plato. Aussi, cette mise en relation permet également de faciliter son intégration sur le territoire, grâce notamment à la rencontre de nombreux partenaires et la participation à différents événements organisés par la CCI de la région parisienne.

3. Passer le cap du digital

La digitalisation d'une entreprise n'est pas chose facile, cela peut prendre du temps et nécessite souvent de faire appel à des partenaires extérieurs. Définir la bonne stratégie, se tourner vers les bons partenaires peut très rapidement devenir un parcours du combattant, dès lors que l'on ne sait pas à qui s'adresser. Pour l'entreprise CPIM, la Chambre du Commerce et de l'Industrie est intervenue dans la réalisation d'un audit complet de leur dispositif digital ayant pour objectif de déterminer une stratégie adaptée et d'attirer de nouveaux clients.

La CCI a également aidé Cyrille Pierron à identifier l'agence de marketing qui correspondait le plus à ses attentes. *"La CCI m'a mis en relation avec l'agence qui a permis de réaliser une nouvelle page d'accueil de notre site web et de réaliser autant de landing pages que nécessaires à*

l'atterrissage de nos cibles." nous raconte Cyrille Pierron.

4. Se lancer dans l'aventure entrepreneuriale

Parmi les grandes peurs liées à l'entrepreneuriat, on retrouve de toute évidence la peur de l'échec, celle du manque d'expérience mais aussi la peur de se sentir seul ou plutôt de se retrouver seul face aux décisions importantes à prendre pour la vie de la société. La création d'entreprise est largement encouragée par la CCI, et cela passe aussi par un accompagnement personnalisé pour aider les entrepreneurs à prendre les bonnes décisions pour l'avenir de leur entreprises. Julien Le Goff, fondateur de Bo Biclou a fait appel à la CCI, lors de la création de son entreprise. *"Structurer ses idées, c'est primordial pour avancer vite et bien sans oublier d'éventuels détails financiers et juridiques"* nous confie-t-il. D'autre part, la CCI l'a également aidé dans les démarches de recherche de financement et lui a notamment permis d'obtenir un prêt d'honneur, (à taux zéro) pour son projet. Autant de précieux conseils qui portent leurs fruits aujourd'hui, et comme le souligne Matthieu D'Epenoux : *"gérer une entreprise c'est le plus souvent faire du pilotage à vue et le recul pris dans les réunions initiées par la CCI permet de voir les choses sous un angle différent."*

5. Viser un développement à l'international

L'accompagnement dans le développement à l'international est également l'une des prestations proposées par la Chambre de Commerce et d'Industrie. Même si pour Matthieu d'Epenoux de Cocktailgames *"vendre à l'export, c'est au chef d'entreprise de le faire et que cette démarche commerciale ne peut être déléguée"*, réfléchir ensemble *"aux*

différentes problématiques export” peut s’avérer très utile. Les prestations que la CCI propose, interviennent dans un cadre de conseil autour du développement des entreprises à l’international. Dans le cadre de ses missions, elle accompagne celles qui ont la volonté de se lancer à l’étranger et permet aux entrepreneurs de se réunir autour de problématiques communes liées à l’internationalisation.

Se faire accompagner lorsque l’on démarre son activité ou lorsque l’on est un déjà un entrepreneur aguerri se révèle bien souvent bénéfique pour l’entreprise. Les conseils de professionnels, les aides et les prestations proposées par les organismes qui accompagnent les entreprises dans leur développement représentent un bon moyen de passer une étape, que ce soit celle de la digitalisation de la société ou le développement à l’international par exemple. Aussi, quels que soient les problèmes rencontrés et le stade de développement de son entreprise, le premier conseil qui pourrait être donné est celui de se tourner vers des professionnels dont le métier est justement l’accompagnement.

Article écrit par Marion Jezequel Kazinets